

dans cet état, il ne peut ni fuir, ni rien attenter pour sa liberté. Ces précautions ont paru indispensables, parce que si l'esclave peut parvenir à rompre sa chaîne, il devient libre. La foi publique, qui assure au propriétaire la possession de son esclave, et qui dans tous les temps le lui remet entre les mains, se tait entre l'esclave et le marchand qui exerce de toutes les professions la plus méprisée.

En lisant cet horrible détail, lecteur, votre âme ne se remplit-elle pas de la même indignation que j'éprouve en l'écrivant? Ne vous élancez-vous pas avec fureur sur ces infâmes conducteurs? Ne brisez-vous pas ces fourches qui enchaînent cette foule de malheureux, et ne les restituez-vous pas à la liberté?

Les esclaves arrivent toujours en grand nombre, surtout lorsqu'ils viennent des contrées reculées. Cet arrangement est nécessaire pour diminuer les frais qu'il faut faire pour les conduire. L'intervalle d'un voyage à l'autre, déjà long par cette raison d'économie, peut être augmenté par des circonstances particulières : la plus ordinaire vient des pluies qui font déborder les rivières et languir la traite. La saison favorable pour voyager dans l'intérieur de l'Afrique est depuis février jusqu'en septembre; et c'est depuis septembre jusqu'en mars que le retour des marchands d'esclaves offre le plus de cette marchandise sur la côte.

La traite des Européens se fait au nord et au sud de la ligne. La première côte commence au cap Blanc; tout près sont Arguin et Portendic : les Portugais les découvrirent en 1444, et s'y établirent l'année suivante, parce qu'ils y avaient trouvé un peu d'or qui y avait été porté de l'intérieur des terres. Ils en furent dépouillés en 1638 par les Hollandais, qui, à leur tour, les cédèrent aux Anglais en 1666, mais pour y rentrer quelques mois après. Au commencement de 1678, Louis XIV les en chassa encore, et se contenta d'en faire démolir les ouvrages.

A cette époque, Frédéric-Guillaume, ce grand électeur de Brandebourg, méditait de donner de l'activité à ses états, jusqu'alors opiniâtrément ruinés par des guerres rarement interrompues. Quelques négocians des Provinces-Unies, mécontents du monopole qui les excluait de l'Afrique occidentale, lui persuadèrent de bâtir des forts dans cette vaste contrée, et d'y faire acheter des esclaves, qui seraient avantageusement vendus dans le Nouveau-Monde. On jugea cette vue utile; et la compagnie formée pour la suivre se procura, en 1682, trois établissemens à la côte d'Or, et un dans l'île d'Arguin trois ans après. Le nouveau corps fut successivement ruiné, par les traverses des nations rivales, par l'infidélité ou l'inexpérience de ses agens, par les déprédations des corsaires. Comme il n'en restait plus que le nom, le roi de Prusse vendit en 1717, à la com-

xii.
Quelles sont
les côtes
où les
navigateurs
étrangers
abordent
pour trouver
des esclaves.

bâtimens ; mais ils s'arrêtent tous à huit ou dix lieues de son embouchure , au fort James. Cet établissement, qui a été conquis, rançonné, pillé sept ou huit fois dans un siècle , est situé dans une île qui n'a pas un mille de circonférence. Les Anglais y traitent annuellement trois mille esclaves , arrivés la plupart , comme au Sénégal, des terres intérieures et très-éloignées.

Non loin de ces rivages furent découvertes , vers l'an 1449, par les Portugais, les dix îles du cap Vert , dont Sant-Yago est la principale. Ce petit archipel qui , quoique haché, montueux et peu arrosé , pourrait donner toutes les productions du Nouveau-Monde , nourrit à peine et nourrit fort mal le peu de noirs, la plupart libres, échappés à quatre siècles de tyrannie. La pesanteur des fers qui les écrasaient , s'accrut encore lorsqu'on les livra à une association qui seule avait le droit de pourvoir à leurs besoins , qui seule avait le droit d'acheter ce qu'ils avaient à vendre. Aussi les exportations de ce sol assez étendu se réduisaient-elles, pour l'Europe, à une herbe connue sous le nom d'orseille, et qui est employée dans les teintures en écarlate ; pour l'Amérique , à quelques bœufs, à quelques mulets, et pour la partie de l'Afrique soumise à la cour de Lisbonne , à un peu de sucre, à beaucoup de pagnes de coton. Le sort de cet infortuné pays ne devait pas changer. Qui pouvait réclamer en sa faveur , puisque depuis le général jusqu'au

soldat , depuis l'évêque jusqu'au curé, tout était à la solde de la compagnie ? Elle est enfin abolie.

Les bords des rivières de Cazamance et de Cacheo, et la plus grande des Bissaos, virent bientôt arriver plusieurs des Portugais qui étaient passés aux îles du cap Vert. Leurs descendans dégénérent, avec le temps, de manière à ne guère différer des aborigènes : ils ont toujours cependant conservé l'ambition de se regarder comme souverains d'un pays où ils avaient bâti trois villages et deux petits forts. Les nations rivales ont peu respecté cette prétention ; et elles n'ont jamais discontinué de traiter en concurrence avec les bâtimens arrivés des îles du cap Vert, du Brésil et de Lisbonne.

Serre-Lionne n'est pas sous la domination britannique, quoique ses sujets en aient concentré presque toutes les affaires dans deux loges particulières, très-anciennement établies. Indépendamment de la cire, de l'ivoire, de l'or qu'on y trouve, ils tirent annuellement de cette rivière ou des rivières voisines, quatre ou cinq mille esclaves.

Après ce marché, viennent les côtes des Graines, des Dents et des Quaquas, qui occupent deux cent cinquante lieues. On y achète du riz, de l'ivoire et des esclaves. Les navigateurs forment passagèrement des comptoirs sur quelques-unes de ces plages : le plus souvent, ils attendent à l'ancre que les noirs viennent eux-mêmes sur

leurs pirogues proposer les objets d'échange. Cet usage s'est, dit-on, établi depuis que des actes répétés de férocité ont fait sentir le danger des débarquemens. Voulez-vous juger sans partialité les accusateurs et les accusés, écoutez le trait suivant.

Un bâtiment anglais, qui commerçait sur ces parages, fut obligé d'y laisser son chirurgien, auquel l'état de sa santé ne permettait pas de soutenir la mer. Murrai s'occupait du soin de se rétablir, lorsqu'un navire hollandais s'approcha de terre, mit aux fers les noirs que la curiosité avait attirés sur son bord, et s'éloigna rapidement avec sa proie. Les parens de ces malheureux accourent à l'instant chez Cadjoc, qui les arrête à sa porte, et leur demande ce qu'ils cherchent : *Le blanc qui est chez vous, s'écrient-ils. Il doit être mis à mort, puisque ses frères ont enlevé nos frères. Les Européens qui ont enlevé nos concitoyens, sont des barbares,* répond l'hôte généreux ; *tuez-les quand vous les trouverez. Mais celui qui loge chez moi est un être bon : il est mon ami, ma maison lui sert de fort ; je suis son soldat, et je le défendrai : avant d'arriver à lui, vous marcherez sur moi. O mes amis ! quel homme juste voudrait entrer chez moi, si j'avais souffert que mon habitation fût souillée du sang d'un innocent !* Ce discours calma les familles offensées, et elles se retirèrent pleines de vénération pour l'homme généreux qui leur avait épargné un crime.

Les Anglais ont formé depuis peu un établissement au cap Apollonie, où la traite des esclaves est considérable ; mais ils n'y ont pas encore obtenu un commerce exclusif, comme ils le désiraient, comme ils l'espéraient peut-être.

Après le cap Apollonie, commence la côte d'Or, qui finit à la rivière de Volte : sa longueur est de cent trente lieues. Les Portugais y abordèrent en 1481, et y élevèrent le fort de la Mina, qui devint le boulevard de leur tyrannique puissance dans ces contrées. Ils y accablaient de taxes toutes les denrées, toutes les consommations du pays. Les citoyens les plus distingués, les rois eux-mêmes étaient obligés de leur livrer leurs enfans, qui les servaient, ou comme domestiques, ou comme esclaves. Les magasins ne s'ouvraient que pour ceux qui se présentaient avec quarante ou cinquante marcs d'or ; et ceux même qui venaient avec cette somme étaient obligés de recevoir les marchandises dont on jugeait à propos de se défaire, au prix fixé par les facteurs. S'il se trouvait quelque mélange impur dans le métal porté par les nègres, le coupable était puni de mort, quel que fût son rang, quelle que fût sa fortune.

Pour se soustraire à tant de calamités, pour tirer une vengeance sûre et facile de leurs oppresseurs, les peuples n'avaient qu'à se retirer dans l'intérieur des terres, où il eût été impossible de les poursuivre ; une idée si simple ne se présenta

jamais à leur esprit singulièrement borné. Telle fut toujours leur passion pour nos marchandises, qu'après quelques éclats inutiles d'un ressentiment passager, ils venaient encore échanger leur or contre les eaux-de-vie, contre les quincailleries de l'Europe.

Les Portugais s'enrichissaient des dépouilles de cette contrée infortunée, lorsque les autres nations commerçantes résolurent de les partager. Les violences qu'on exerça contre leurs navires, la confiscation des effets achetés à leurs navigateurs par les nègres, ne tardèrent pas à les dégoûter de ces expéditions. Les seuls Hollandais, trouvant les outrages compensés par les bénéfices, s'obstinèrent à continuer leurs voyages : cette opiniâtreté leur réussit. Le Portugal étant tombé sous le joug de l'Espagne, leur ennemie, ils attaquèrent la Mina en 1657, et Axim en 1645, et s'emparèrent assez aisément des deux forts ; mais ils traitèrent les nations avec autant ou plus d'injustice et de cruauté que l'avaient fait les barbares dont ils occupaient la place.

Comme la côte d'Or fournit les esclaves les plus robustes, et qu'elle est partagée en un grand nombre de petits états, les comptoirs des nations commerçantes de l'Europe s'y sont successivement multipliés : douze ou treize appartiennent aux Hollandais, cinq sont aux Danois, et les Anglais en ont conquis ou formé dix qui reconnaissent pour chef le cap Corse. Les Français,

qui se voyaient à regret exclus d'une région si abondante en esclaves, voulurent, en 1749, s'approprier Anamabou. Ils s'y fortifiaient de l'aveu des naturels du pays, lorsque leurs travailleurs furent chassés à coups de canon par les vaisseaux de la Grande-Bretagne. Un négociateur italien qui se trouvait à Londres, à la nouvelle de cette violence, témoigna son étonnement d'une conduite si peu mesurée. *Monsieur*, lui dit un ministre fort accrédité chez cette nation éclairée, *si nous voulions être justes envers les Français, nous n'aurions pas pour trente ans d'existence*. A cette époque les Anglais s'établirent solidement à Anamabou, et depuis ils n'ont plus souffert de concurrent dans ce marché important.

A huit lieues de la rivière de Volte, est Kela, très-abondant en subsistances. C'est là que se rendent les navigateurs pour se pourvoir de vivres : de là, ils expédient leurs canots ou des pirogues, pour s'informer des lieux où il leur conviendra d'établir leur traite.

Le petit Popo les attire souvent. Les Anglais et les Français fréquentent cette échelle ; mais les Portugais y sont en bien plus grand nombre, et voici pourquoi.

Cette nation, qui dominait originairement sur l'Afrique, y fut avec le temps réduite à un tel état de faiblesse, que, pour conserver la liberté de négocier à la côte d'Or, elle s'engagea à payer aux Hollandais le dixième de ses cargaisons. Ce

honteux tribut, qu'on a toujours régulièrement payé, donnait à ses armateurs de Bahia et de Fernambuc, les seuls qui fréquentent cette côte, un si grand désavantage. qu'ils convinrent entre eux qu'il n'y aurait jamais dans aucun port plus d'un bâtiment de chacune de ces deux provinces. Les autres se tiennent au petit Popo, où ils attendent que leur tour, pour traiter, soit arrivé.

Juda, éloigné de quatorze lieues du petit Popo, est fort renommé pour le nombre et pour la qualité des esclaves qui en sortent : il n'est ouvert qu'aux Anglais, aux Français et aux Portugais. Chacune de ces nations y a un fort placé dans l'île de Gregoi, à deux milles du rivage. Les chefs de ces comptoirs font tous les ans un voyage de trente lieues, pour porter au souverain du pays des présens, qu'il reçoit et qu'il exige comme un hommage.

A huit lieues de Juda, est Epée : quelquefois il y a beaucoup d'esclaves, plus ordinairement il n'y en a point; aussi sa rade est-elle souvent sans navires.

Un peu plus loin est Protonove. Le commerce, établi ailleurs sur les rivages de la mer, s'y fait à sept lieues dans les terres : cet inconvénient le fit languir long-temps; mais actuellement il est fort considérable. La passion pour le tabac du Brésil, qui est encore plus vive dans cet endroit que sur le reste de la côte, donne aux Portugais une grande supériorité. C'est du rebut de leurs

cargaisons que l'Anglais et le Français sont réduits à former les leurs.

Badagry n'est qu'à trois lieues de Protonove : on y mène beaucoup d'esclaves. Dans le temps que toutes les nations y étaient reçues, les navigateurs ne faisaient leurs ventes et leurs achats que l'une après l'autre. Depuis que les Anglais et les Hollandais en sont éloignés, il est permis aux Français et aux Portugais de traiter en concurrence, parce que leurs marchandises sont très-différentes : c'est le lieu de la côte le plus fréquenté par les armateurs français.

Ahoni, séparé de Badagry par un espace de quatorze à quinze lieues, est situé dans les îles de Curamo, sur une rade difficile, marécageuse et malsaine. Ce marché est principalement, presque exclusivement fréquenté par les Anglais, qui y arrivent sur de grosses chaloupes, et font leur traite entre les îles et le continent voisin.

Depuis la rivière de Volte jusqu'à cet archipel, la côte n'est pas accessible : un banc de sable, contre lequel les vagues de l'Océan viennent se briser avec violence, oblige les navigateurs attirés dans ces parages par l'espoir du gain, à se servir des pirogues et des naturels du pays pour envoyer leurs cargaisons à terre, et pour retirer de terre ce qu'ils reçoivent en échange. Leurs navires mouillent sans danger sur un fond excellent, à trois ou quatre milles de la côte.

La rivière de Benin, qui abonde en ivoire et en

esclaves, reçoit des vaisseaux. Son commerce est presque entièrement tombé dans les mains des Anglais. Les Français et les Hollandais ont été rebutés par le caractère des naturels du pays, moins barbares que ceux des contrées voisines, mais si légers dans leurs goûts qu'on ne sait jamais quelles marchandises ils voudront accepter en échange.

Après le cap Formose, sont le nouveau et le vieux Calbari. La côte est basse, inondée six mois de l'année et très-malsaine : on n'y trouve que de l'eau corrompue ; les naufrages y sont fréquens, et des équipages entiers y sont quelquefois la victime des intempéries du climat. Tant de calamités n'ont pu écarter de ces parages dangereux les navigateurs de la Grande-Bretagne. Ils y achètent tous les ans, mais à très-bas prix, sept à huit mille noirs. Les Français, qui autrefois n'abordaient que rarement à ces marchés, commencent à s'y porter en plus grand nombre. Les navires qui tirent plus de douze pieds d'eau sont réduits à jeter l'ancre près de l'île de Panis, où le chef de ces barbares contrées fait son séjour, et où il a attiré un assez grand commerce.

Les affaires sont beaucoup plus vives au Gabon. C'est un grand fleuve qui arrose une plaine immense, et qui, avec beaucoup d'autres rivières moins considérables, forme une foule d'îles, plus ou moins étendues, dont chacune a un souverain

particulier. Il n'y a guère de pays plus abondant, plus noyé et plus malsain : les Français, plus légers qu'entrepreneurs, y vont peu, malgré leurs besoins ; les Portugais des îles du Prince et de Saint-Thomas n'y envoient que quelques chaloupes ; les Hollandais en tirent de l'ivoire, de la cire et des bois de teinture ; les Anglais y achètent presque tous les esclaves que font les unes sur les autres ces petites nations, perpétuellement acharnées à leur destruction mutuelle. Il n'y a point de grand entrepôt où se fassent les échanges ; les Européens sont forcés de s'enfoncer avec leurs bateaux jusqu'à cinquante et soixante lieues dans ces marais infects. Cette pratique entraîne des longueurs excessives, coûte la vie à une infinité de matelots, et occasionne quelques meurtres. On verrait cesser ces calamités, s'il s'établissait un marché général à l'île aux Perroquets, située à dix lieues de l'embouchure du Gabon, et où peuvent aborder d'assez grands navires. La Grande-Bretagne le tenta, sans doute avec le projet de s'y fortifier et l'espoir d'arriver à un commerce exclusif ; son agent fut massacré en 1769, et les choses sont restées comme elles étaient.

On observera que les esclaves qui sortent du Benin, du Calbari et du Gabon, sont très-inférieurs à ceux qu'on achète ailleurs ; aussi sont-ils livrés, le plus qu'il est possible, aux colonies étrangères, par les Anglais, qui fréquentent plus